

01/12/2015

Concerne: Augmentation de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques à Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs et Mesdames les Echevins,
Messieurs et Mesdames les membres du Conseil Communal,

Nous nous inquiétons face à l'augmentation actuelle de la charge de rayonnement électromagnétique à Bruxelles, et à son impact sur la santé et le bien-être des Bruxellois.

La norme de rayonnement a été assouplie en 2013 suite à la pression des opérateurs, de sorte qu'elle est maintenant 4 fois plus laxiste que ce que le Conseil Supérieur de la Santé prescrit.

L'arrivée de la 4G a entraîné l'installation de centaines d'antennes émettrices puissantes supplémentaires. En outre, nous assistons à une prolifération incessante du wifi et d'autres applications sans-fil.

Bruxelles doit rayonner, mais pas des ondes électromagnétiques nuisibles

Des centaines d'études scientifiques démontrent les effets dommageables de ces rayonnements: cancers, dégâts neurologiques, troubles du sommeil, maux de tête, problèmes cognitifs, ... En 2011, l'Organisation Mondiale de la Santé a classifié officiellement ces rayonnements comme potentiellement cancérigènes (catégorie 2B, dans laquelle on retrouve également le plomb, le DDT, les gaz d'échappement, l'acrylonitrile, ...) et depuis lors de plus en plus de voix s'élèvent pour une reclassification comme 'probablement' cancérigène.

Certaines personnes sont très sensibles (elles sont dites 'électro-sensibles') aux effets de ces rayonnements qui minent leur santé de façon parfois très sévère. Elles peuvent développer des symptômes aigus tels que des maux de tête et des troubles du rythme cardiaque à proximité de sources de rayonnement comme le wifi.

Entretemps, de plus en plus de pays ont pris des dispositions afin de réduire l'exposition aux rayonnements, en particulier l'exposition de groupes vulnérables tels que les enfants.

En France, une loi a été promulguée en janvier de cette année qui interdit officiellement l'usage du wifi dans les crèches et en limite l'utilisation dans les écoles primaires. Dans notre propre pays, à Gand, Louvain et Malines, des dispositions semblables ont été et sont prises ou planifiées. A Paris, on veut retirer le wifi dans les sections jeunesse des bibliothèques¹. Aux Etats-Unis, des initiatives ont été prises dans des bâtiments d'administrations locales afin de placer des panneaux d'avertissement

¹ <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/le-chsct-de-la-direction-des-affaires-culturelles-de-paris-vote-pour-la-loi-abeille/59324>

qui indiquent la présence et la localisation des antennes wifi de telle façon que, par exemple, les femmes enceintes puissent les éviter².

Les autorités communales de la Ville de Bruxelles semblent ne pas être du tout au courant de ces développements mais prennent au contraire des initiatives qui accroissent de plus en plus la charge de rayonnement.

Les 'smart cities' sont-elles vraiment une idée intelligente ?

Beaucoup de ces initiatives sont prises dans le cadre du projet de faire de Bruxelles une 'smart city'³.

Nous pensons que le concept de « smart cities » a été conçu par les départements marketing d'entreprises de technologie et de télécommunication pour pouvoir mieux vendre leurs appareils émetteurs digitaux et sans fil, sous prétexte que tous ces gadgets technologiques seraient nécessaires pour réaliser la ville du futur.

Pour la santé et le bien-être des citoyens, ces « smart cities » sont vraiment catastrophiques, parce que l'on crée un environnement qui est progressivement saturé d'antennes émettrices sans fil émettant continuellement des rayonnements aux effets avérés sur la santé, et probablement cancérogènes.

Concrètement, nous voulons interpeller les autorités communales de la Ville de Bruxelles afin de les appeler à arrêter les initiatives suivantes:

1. Wifi dans les poubelles de la zone piétonne

On apprenait dans la presse du mardi 10 novembre 2015 que la ville va déboursier 150.000 euros pour équiper le piétonnier de poubelles connectées via le wifi⁴.

Nous ne sommes absolument pas convaincus par les arguments avancés en faveur de ces poubelles « intelligentes », dont la fabrication, le recyclage et l'entretien ont un impact environnemental démesuré par rapport aux « bêtes » poubelles. Les gains en terme de propreté de l'espace public nous semblent devoir encore être démontrés entièrement, le propre de ces poubelles hors de prix étant de pouvoir tomber en panne et d'être plus rares que les simples dispositifs.

En outre, nous trouvons qu'il s'agit d'une application qui ne peut absolument pas justifier une exposition supplémentaire aux rayonnements. Le fait que les poubelles deviennent sources de nuisance électromagnétique et aient un impact sanitaire négatif ne nous semble pas intelligent.

Il est tout à fait possible de garantir la propreté publique sans antennes émettrices supplémentaires qui, au contraire des antennes placées sur les toits, sont placées à très faible distance d'exposition des personnes se trouvant dans le voisinage.

² www.theislandnow.com/great_neck/legislation-eyed-for-wi-fi-warnings-in-county-buildings/article_24023694-3142-11e5-9924-cbbcf422243f.html et <http://www.newsday.com/long-island/suffolk/wireless-routers-to-get-warning-signs-at-suffolk-county-buildings-1.9674333>

³ Voir <http://smartcity.bruxelles.be/>

⁴ <http://www.lalibre.be/regions/bruxelles/bruxelles-ville-debourse-150-000-pour-des-poubelles-intelligentes-sur-le-pietonnier-5640fb313570bccfaeea7f57>

Nous voudrions par ailleurs connaître de manière exhaustive les caractéristiques techniques des dispositifs émetteurs dont seront équipés ces poubelles, et notamment si l'exposition aux ondes sera continue ou intermittente.

Dans le cas où le futur de la ville devrait passer par des poubelles plus rares, plus chères, plus fragiles, et plus polluantes, il nous semble clair qu'il devrait être parfaitement possible de connecter les poubelles au réseau câblé et de faire transiter la communication par le câble. En ce qui concerne le réseau câblé, la Belgique est championne sur le plan technologique. Pourquoi ne pas utiliser les atouts que nous possédons déjà?

2. Wifi sur les places et dans les stations de métro

Diverses grandes places de la ville ont entretemps été équipées d'antennes wifi (la Grand-Place, la Place de la Monnaie, la place De Brouckère, ...). La Ville de Bruxelles, la Secrétaire d'Etat Bianca Debaets et le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) souhaitent installer encore plus d'antennes dans l'espace public.

La question est de savoir pourquoi. S'agit-il d'initiatives qui sont mûrement réfléchies, ou bien les dirigeants sont-ils en proie à la **'fièvre du wifi'**?

Dans tout Bruxelles, il y a déjà une offre surabondante de réseaux wifi, qu'ils soient gratuits ou non: dans les hôtels, les cafés et les restaurants, dans les wasserettes, les agences bancaires, ... En clair, du wifi gratuit est disponible partout, y compris sur de nombreuses places. Les touristes et autres personnes disposent donc déjà de plus de possibilités que nécessaire d'aller sur Internet gratuitement avec un smartphone ou une tablette.

Les personnes qui trouvent nécessaire de pouvoir, partout et à tout instant, se connecter en ligne ont de plus aussi des possibilités via la 3G et la 4G. Le gouvernement bruxellois a assoupli les normes de rayonnement, au bénéfice spécial de ces personnes.

En d'autres mots, la politique actuelle est entièrement focalisée sur des personnes qui montrent une grande dépendance vis-à-vis de ces technologies voire une addiction aux appareils mobiles (qui nécessitent pour certains cas de nouveaux types de prise en charge médicale par des unités spécialisées⁵).

Il nous semble qu'actuellement ces personnes obtiennent déjà plus que suffisamment satisfaction à leurs besoins.

Au contraire, ne sont rencontrées en aucune manière les préoccupations d'un groupe croissant de personnes conscientes des risques possibles pour la santé et qui veulent habiter et travailler dans une ville sans exposition (passive) excessive aux rayonnements, pour elles-mêmes et leurs enfants.

Pour les personnes électro-sensibles, estimées à quelques 3% de la population, il est ainsi devenu peu à peu impossible d'habiter et de travailler dans la ville, ce qui constitue une discrimination et une violation de leurs droits humains.

⁵ « Une nouvelle clinique pour soigner les accros à internet et au jeu », Le Vif, 24 sept 2015
<http://www.levif.be/actualite/sante/une-nouvelle-clinique-pour-soigner-les-accros-a-internet-et-au-jeu/article-normal-420323.html>

Nous faisons remarquer que se connecter au wifi ou à l'Internet mobile ne constituent en aucune façon un droit fondamental alors que le droit à un environnement sain en est un, consacré par la Constitution.

Le « tout connecté », totalement déconnecté du principe de précaution

En résumé, nous voulons faire remarquer qu'il y a déjà une surabondance d'offres de connexions aux réseaux wifi dans la ville et que cela n'a aucun sens d'accumuler des possibilités de connexions ni d'installer jusqu'à l'absurde de plus en plus d'antennes émettrices. Il y a un besoin de rationalisation, de solutions innovantes pour un rayonnement efficient et d'une utilisation optimale des réseaux et des offres déjà existantes.

A la lumière des connaissances scientifiques actuelles et des nombreux avertissements émanant des milieux médicaux, il est clair que la charge toujours croissante de rayonnement est irresponsable.

La Ville de Bruxelles ne peut en aucune façon garantir que les nombreux émetteurs wifi qu'elle plante partout sont inoffensifs pour la santé. Elle ne peut pas exclure la possibilité d'effets néfastes pour la santé à court mais aussi certainement à plus long terme. Ce fait est également important en termes de responsabilité, comme le souligne le Dr. Stefaan Van Gool, spécialiste du cancer à Louvain ('Stop met hotspots op straat' ('Arrêtons les hotspots en rue'), De Standaard, 29/10/2010):

« On place les gens sans arrêt devant des faits accomplis. De telles décisions vont à l'encontre du principe de précaution. Qu'ils le veuillent ou non, les gens se retrouvent au milieu d'un champ de rayonnements produits par ces hotspots. Est-ce que tout le monde souhaite cela ? Celui qui a une connexion sans fil chez lui, à la maison, en fait le choix. Sur les places publiques, on ne le choisit pas. Les avertissements et les appels à la précaution sont tenus en mépris. C'est vraiment imprudent. Si, plus tard, il devient évident sans aucun doute possible qu'il y a des conséquences dommageables dues à tous ces rayonnements, qui sera alors déclaré responsable? »

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs et Mesdames les Echevins, Messieurs et Mesdames les membres du Conseil Communal, en regard du problème sanitaire majeur posé par la généralisation et l'amplification des champs électromagnétiques à Bruxelles, et considérant le risque sanitaire d'ampleur inédite que ce développement fait peser sur les bruxelloises et bruxellois, nous vous demandons d'arrêter les deux initiatives susmentionnées: les poubelles ne doivent pas nécessairement être vecteurs de champs électromagnétiques nocifs supplémentaires, et il est inutile de saturer l'espace public de wifi par ailleurs disponible, au détriment de la santé du plus grand nombre.

Nous aimerions vous demander de clarifier votre position sur ces deux points en expliquant les mesures que vous comptez prendre pour garantir l'application effective du principe de précaution à Bruxelles et la garantie du maintien d'un environnement sain.

Pour plus d'information sur la problématique des rayonnements, vous pouvez vous diriger vers les sites internet suivants:

www.grondes.be

www.arehs.be

www.demobilisation.wordpress.com

www.teslabel.be

www.ensow.be

www.beperkdestraling.org

www.facebook.com/beperkdestraling

Vous remerciant de l'attention que vous avez accordée à la présente lettre et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Baptiste Godinot

pour Respire asbl

jeanbaptistegodinot@scarlet.be

Jan Allein

pour Beperk de Straling

Beperk.de.straling@gmail.com

Olivier Galand

pour grONDES

bxlgrondes@gmail.com

José Garcia

pour le Syndicat des Locataires

syndicatdeslocataires@gmail.com

Damien Compère

pour AREHS (Association pour la Reconnaissance de l'Electro Hyper Sensibilité)

info@arehs.be

Charles Six

pour le Comité Sainte Famille (Woluwe-Saint-Lambert)

charles.six@gmail.com

Vinciane Verly et Vincent Quittre

pour Ecole Numérique Sans Ondes Wifi (ENSOW)

ensow.be@gmail.com

le comité Tervueren-Montgomery

tervueren.montgomery@gmail.com

en cc de cette lettre: Céline Vanderborght (Smart City Manager de Bruxelles), le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise et la Secrétaire d'Etat Bianca Debaets.